

Illustration : LE TOIT A VACHES - pour BRUDED

REVITALISATEUR DE CENTRES-VILLES & CENTRES-BOURGS

FORMATION-ACTION

DE L'INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DE RENNES

UNIVERSITÉ RENNES 2 SERVICE FORMATION CONTINUE

IAUR institut d'aménagement et d'urbanisme de Rennes

« REMETTRE LA MAIN SUR LE COEUR »

(DE VILLE)

Les centres-villes et les centres-bourgs sont plus que jamais au cœur des préoccupations territoriales et le sentiment général de perte d'attractivité est partagé. Pourtant les interventions menées se limitent souvent à quelques aides pour le commerce ou les propriétaires bailleurs en oubliant de repenser la place du cœur de ville dans le territoire et en oubliant la vision globale de la centralité. La revitalisation d'un centre-ville n'est jamais qu'une question de commerce ou d'habitat. Elle se travaille en agissant sur l'ensemble des fonctions qui structurent une centralité : habitat, services, économie, identité territoriale, etc.

La revitalisation des cœurs de villes requière, de par sa complexité et sa transversalité, une ingénierie spécialisée. Une montée en compétences des acteurs territoriaux est nécessaire et demandée pour mieux prendre en charge cette problématique. Pour répondre à cette attente, l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes (IAUR) a pris l'initiative de proposer des sessions de formation.

CONTEXTE TERRITORIAL

Les petites villes et villes moyennes qui maillent le territoire français sont les premières concernées par cette perte d'attractivité de leurs cœurs de villes. Si ce phénomène s'inscrit dans un contexte de mutations de nos sociétés où se conjuguent changements dans les manières d'habiter et de travailler, dans l'accès à la mobilité et aux services, dans les usages de consommation et de loisirs, les centralités restent néanmoins indispensables à l'attractivité des territoires et à la construction du lien citoyen-territoire. Les centres-villes peinent à s'adapter à ces évolutions à la fois par un déficit de projet global et par un déficit d'activation des bons leviers.

Le traitement de ces problématiques tend à passer d'actions très thématisées et cloisonnées (OPAH, PNRQAD, FISAC, etc.) à une prise en compte globale des enjeux pour agir de façon coordonnée en actionnant simultanément différents leviers. Signe de cette évolution, l'Etat, par le biais de ses Ministères a lancé en 2014 un premier appel à manifestation d'intérêt national pour accompagner de façon expérimentale la revitalisation de centres-bourgs. Une cinquantaine de projets ont été retenus à hauteur de 40 millions d'euros par an. Depuis, les remises de rapports aux Ministères se multiplient.

A cela s'ajoute différentes actions régionales et locales qui témoignent elles-aussi de la montée en puissance de cet enjeu et de la volonté d'agir : inscription d'objectifs liés aux centralités dans les contrats de Plan Etat-Région, hausse des investissements par les EPF ou encore par la CDC et plus récemment, le lancement d'un appel à projet régional en Bretagne sur la redynamisation des centres-villes et des bourgs ruraux. De nouveaux outils, jusque-là confidentiels sont aussi expérimentés (préemption commerciale, taxation des logements ou commerces vacants, exonération de la taxe d'habitation, nouveau mode de gestion de commerces ou de services etc.). Autre illustration dans certaines villes, des actions sont décriées comme la dé-piétonisation ou l'extension des possibilités de stationnement. De façon générale, une nouvelle attention médiatique se porte sur ces enjeux de revitalisation.

LE BESOIN D'AGIR

Trop souvent perçue avec fatalisme, ou traitée de manière cloisonnée, la revitalisation d'un cœur de ville nécessite donc de mobiliser différents leviers et de manière coordonnée. Il s'agit bien d'une transformation majeure à laquelle doivent faire face les élus locaux et qui représente un enjeu essentiel de leur politique.
Vouloir agir c'est :
1/ se doter d'une véritable stratégie d'attractivité à moyen/long terme, élaborée et partagée avec toutes les forces vives du territoire (élus, techniciens, habitants, entrepreneurs, institutionnels, etc...)
2/ décliner cette stratégie d'attractivité autour de plusieurs thématiques : urbanisme, habitat, mobilité, stationnement, services aux publics, équipements urbains, patrimoine, animation, image et identité, etc.

PUBLICS VISES

Cette formation est destinée aux professionnels, élus ou acteurs de l'aménagement, de l'habitat, du paysage, du commerce, du tourisme, de la culture, du transport, de la communication, intéressés par la fabrique de la ville et l'évolution des centralités, dans une perspective de nouvelles compétences ou de compétences additionnelles.
Cette formation vise particulièrement à accompagner des territoires souhaitant disposer dans leurs services, de compétences nouvelles pour initier ou poursuivre une démarche ambitieuse au service de leurs centralités.
L'observation du fonctionnement des villes engagées dans un programme de revitalisation a souligné à la fois l'importance d'un chef d'orchestre technique (en binôme avec un pilote politique) et la difficulté à dénicher cette perle rare capable d'intervenir sur l'ensemble des leviers. Le poste de manager de centre-ville étant souvent centré sur la problématique commerciale, il nous a semblé important de proposer une formation pour poser les bases d'un nouveau métier : Revitalisateur de cœur de ville.

OBJECTIFS ET MODALITES PEDAGOGIQUES

Cette formation propose de qualifier ses participants à travers différentes modalités pédagogiques.
En parrallèle de l'acquisition d'un socle commun de connaissances, tant théoriques que pratiques et opérationnelles, les participants auront la possibilité d'approfondir et de mettre en application leurs apprentissages à travers un exercice en continu sur un cas pratique : un coeur de ville en quête de revitalisation et qui aura été préalablement visité.
Forme innovante d'apprentissage, intensément créative et collaborative, le workshop devient un outil d'apprentissage par la pratique, de formation par l'action.

Les échanges de pratiques et d'expérimentations seront au cœur de ces modules, l'objectif de cette formation est aussi de créer un réseau d'acteurs engagés pour la revitalisation de leur centralités. Des élus et professionnels engagés dans des démarches de revitalisation viendront exposer leurs expériences.

Un temps de bilan, individuel et collectif, permettra de projetter les impacts de la formation sur son territoire d'action.

CALENDRIER
Module 1 : 20-21-22 septembre 2017
Module 2 : 4-5-6 octobre 2017

DATE LIMITE D'INSCRIPTION
7 septembre 2017
Une réduction de 10% est octroyée pour toute inscription avant le 13 juillet

FRAIS DE PARTICIPATION : 960 euros TTC
Prestation hors champ d'application de la TVA

Cette formation est éligible aux financements au titre de la formation professionnelle.
Cette formation donne lieu à une attestation de participation certifiant votre présence à la formation, et votre compétence à agir comme revitalisateur de centre-ville.

Les frais de participation comprennent les coûts pédagogiques ainsi que les petits-déjeuners, déjeuners et collations.

L'IAUR se réserve la possibilité d'annuler la formation si le nombre d'inscrits est insuffisant, au plus tard 10 jours avant le premier jour de la formation. Dans ce cas, l'IAUR remboursera l'intégralité des frais de participation déjà versés.

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 (3 jours)

Construire et animer un projet de centralité

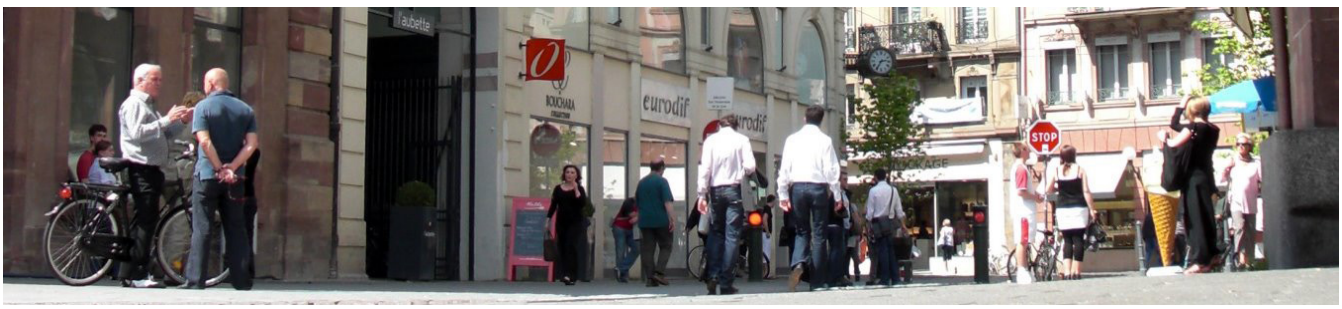
- Comprendre le phénomène de dévitalisation et les enjeux de la centralité
- Analyser le fonctionnement d'une centralité, comprendre les mécanismes de dévitalisation à l'œuvre.
- Identifier les acteurs en présence / les acteurs ressources
- Décoder une centralité à travers les yeux d'un usager.
- Impliquer les citoyens et les acteurs socio-économiques dans la définition du projet.
- Analyser les images et les identités véhiculées par une centralité.
- Identifier les enjeux d'avenir d'un centre-ville et anticiper les ressorts de son attractivité.
- Repérer les secteurs à potentiel sur le centre en habitat, commerce, services, etc.
- Apprécier le besoin en commerce
- Identifier et évaluer les composantes du projet et les axes de travail

Module 2 (3 jours)

Mettre en œuvre et animer le projet de centralité

Méthodes et outils pour passer à l'opérationnel

- Développer une expertise sur les orientations stratégiques à conduire pour une centralité dans une logique de projet global
- Mobiliser les partenaires, les parties prenantes et acteurs d'un territoire pour conduire le projet partagé de centralité.
- Appliquer une stratégie de développement cohérente pour planifier l'évolution d'un centre-ville en matière d'aménagement urbain, de maîtrise du foncier, d'identité, de services et de gouvernance.
- Co-piloter au sein d'une collectivité la mise en œuvre d'une telle stratégie pour passer de la phase « projet» à la phase de réalisation : outils fiscaux et juridiques à mettre en œuvre, modifications à apporter aux documents d'urbanisme, outils de stratégie foncière, de réhabilitation, d'acquisition-réhabilitation, de démolition-reconstruction, outils de développement et de soutien au commerce ou pour l'implantation des professions médicales, etc.





RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Jean-Pascal Josselin
Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes
02 23 22 58 63 / 06 20 31 65 71
www.iaur.fr/formation/formation-continue/revitaliseur-de-centre-ville/

Lien vers le formulaire d'inscription : bit.ly/2pNFJjA

www.iaur.fr